

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 1 / 12
		Révision nr : 1.0
	<b>Food Grade Glycerin Hose Pump Lubricant</b>	Date d'émission : 01/03/2023
		Remplace la fiche :  MSD132FREU Rev. A

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit	: Substance
Nom commercial	: Food Grade Glycerin Hose Pump Lubricant
Nom chimique	: glycérol
N° CE	: 200-289-5
N° CAS	: 56-81-5
Référence	: 24K692, 24K694, 24M435, 24Y920
Formule brute	: C <sub>3</sub> H <sub>8</sub> O <sub>3</sub>
No. du document	: MSD132FREU Rev. A

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principale	: Utilisation industrielle
Utilisation de la substance/mélange	: Lubrifiant

#### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Fournisseur

GRACO DISTRIBUTION BV  
Slakweidestraat 31  
3630 Maasmechelen - Belgium  
T +32 89 770 700  
[reach@graco.com](mailto:reach@graco.com) - [www.graco.com](http://www.graco.com)

#### Autres

GRACO Ltd.  
29 Wellington St  
LS1 4DL Leeds - United Kingdom  
T 0800 404 76 60  
[reach@graco.com](mailto:reach@graco.com)

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence
Belgique	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn 1 1120 Bruxelles/Brussel	+32 70 245 245
France	ORFILA		+33 1 45 42 59 59
Luxembourg	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn 1 1120 Bruxelles/Brussel	+352 8002 5500
Suisse	Tox Info Suisse	Freiestrasse 16 8032 Zürich	145

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (UE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Non classé

### 2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non applicable.

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 2 / 12
		Révision nr : 1.0
	<b>Food Grade Glycerin Hose Pump Lubricant</b>	Date d'émission : 01/03/2023
		Remplace la fiche :  MSD132FREU Rev. A

### 2.3. Autres dangers

Autres dangers : Résultats des évaluations PBT et vPvB : Ne contient pas de substances PBT/vPvB  $\geq 0,1\%$  évaluées conformément à l'annexe XIII du règlement REACH.

La substance n'apparaît pas dans la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnue comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

Nom de la substance : glycérol  
N° CAS : 56-81-5  
N° CE : 200-289-5

Nom de la substance	Identificateur de produit	%	Classification conformément au règlement (UE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]
glycérol	(N° CAS) 56-81-5 (N° CE) 200-289-5	99 – 100	Non classé

Texte complet des phrases H, voir sous section 16

### 3.2. Mélanges

Non applicable

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des mesures de premiers secours

Conseils supplémentaires : Personnel de premiers secours : attention à votre propre protection !. Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Inhalation : Emmenez la victime prendre l'air, gardez-la au chaud et au repos. En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.

Contact avec la peau : Enlever vêtements et chaussures contaminés. Laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon. En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.

Contact avec les yeux : Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.

Ingestion : Rincer la bouche abondamment à l'eau. Faire boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation : L'inhalation de vapeurs à haute concentration peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Contact avec la peau : Peut provoquer une irritation légère.

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 3 / 12
		Révision nr : 1.0
	<b>Food Grade Glycerin Hose Pump Lubricant</b>	Date d'émission : 01/03/2023
		Remplace la fiche :  <b>MSD132FREU Rev. A</b>

Contact avec les yeux : Non considéré comme particulièrement dangereux pour les yeux dans des conditions normales d'utilisation.

Ingestion : En cas d'ingestion de grandes quantités : Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

#### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique.

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés : dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), poudre, mousse résistante aux alcools, eau pulvérisée.

Agents d'extinction non appropriés : Jet d'eau bâton.

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Risques spécifiques : Non inflammable. Risque d'éclatement sous l'action de la chaleur, par augmentation de la pression interne.

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie : Oxydes de carbone (CO, CO<sub>2</sub>). Propanal.

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

Instructions de lutte contre l'incendie : Évacuer la zone. Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Endiguer et contenir les fluides d'extinction. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant.

Autres informations : Ne pas laisser les eaux d'extinction s'écouler dans les égouts ou les cours d'eau. Eliminer les déchets en conformité avec la législation environnementale.

### **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

##### **6.1.1. Pour les non-secouristes**

Pour les non-secouristes : Eloigner le personnel superflu. Rester du côté d'où vient le vent. Veiller à une ventilation adéquate. Ne pas respirer les vapeurs. Eviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé. Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

##### **6.1.2. Pour les secouristes**

Pour les secouristes : S'assurer que des procédures et des entraînements pour la décontamination d'urgence et l'élimination sont en place. Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les eaux de surface ou dans les égouts. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 4 / 12
		Révision nr : 1.0
	<b>Food Grade Glycerin Hose Pump Lubricant</b>	Date d'émission : 01/03/2023
		Remplace la fiche :  MSD132FREU Rev. A

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Obtenir la fuite si cela peut se faire sans danger. Endiguer le liquide répandu. Absorber le liquide répandu en petite quantité dans un matériau non combustible et peller dans un conteneur pour élimination. Récupérer le produit répandu en grande quantité par pompage (utiliser une pompe antidéflagrante ou manuelle). Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13). Ce produit et son récipient doivent être éliminés de manière sûre, conformément à la législation locale.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Veiller à une ventilation adéquate. Ne pas respirer les vapeurs. Eviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Prendre toutes précautions pour éviter de mélanger avec des Matières incompatibles, Voir la rubrique 10 consacrée aux matériaux incompatibles. Assurer un contrôle approprié du processus pour éviter une production de déchets en excès (Température, concentration, pH, temps). Éviter le rejet dans l'environnement. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Mesures d'hygiène : Maintenir une bonne hygiène industrielle. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Retirer les vêtements contaminés. Séparer les vêtements de travail des vêtements de ville. Les nettoyer séparément. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et très bien ventilé. Ne pas entreposer près de ou avec les matériaux incompatibles repris dans la rubrique 10. Endiguer les installations de stockage pour prévenir la pollution du sol et de l'eau en cas de déversement.

Température de stockage : > 18 °C

Chaleur et sources d'ignition : Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Conserver à l'abri des rayons solaires directs.

Prescriptions particulières concernant l'emballage : Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale pour éviter les fuites.

Matériaux d'emballage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Lubrifiant.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

glycérol (56-81-5)		
Belgique	OEL TWA	10 mg/m <sup>3</sup> (mist)
Croatie	GVI (OEL TWA) [1]	10 mg/m <sup>3</sup>
République Tchèque	PEL (OEL TWA)	10 mg/m <sup>3</sup>
Estonie	OEL TWA	10 mg/m <sup>3</sup>

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 5 / 12
		Révision nr : 1.0
	<b>Food Grade Glycerin Hose Pump Lubricant</b>	Date d'émission : 01/03/2023
		Remplace la fiche :  MSD132FREU Rev. A

glycérol (56-81-5)		
Finlande	HTP (OEL TWA) [1]	20 mg/m <sup>3</sup>
France	VME (OEL TWA)	10 mg/m <sup>3</sup> (aerosol)
Allemagne	Valeur limite au poste de travail (mg/m <sup>3</sup> ) (TRGS900)	200 mg/m <sup>3</sup> (the risk of damage to the embryo or fetus can be excluded when AGW and BGW values are observed-inhalable fraction)
Grèce	OEL TWA	10 mg/m <sup>3</sup>
Pologne	NDS (OEL TWA)	10 mg/m <sup>3</sup> (inhalable fraction)
Portugal	OEL TWA	10 mg/m <sup>3</sup> (mist)
Slovaquie	NPHV (OEL TWA) [1]	11 mg/m <sup>3</sup>
Slovénie	OEL TWA	200 mg/m <sup>3</sup> (inhalable fraction)
Slovénie	OEL STEL	400 mg/m <sup>3</sup> (inhalable fraction)
Espagne	VLA-ED (OEL TWA) [1]	10 mg/m <sup>3</sup> (mist)
Royaume Uni	WEL TWA (OEL TWA) [1]	10 mg/m <sup>3</sup> (mist)
Royaume Uni	WEL STEL (OEL STEL)	30 mg/m <sup>3</sup> (calculated-mist)
Suisse	MAK (OEL TWA) [1]	50 mg/m <sup>3</sup> (inhalable dust)
Suisse	KZGW (OEL STEL)	100 mg/m <sup>3</sup> (inhalable dust)
Australie	OES TWA [1]	10 mg/m <sup>3</sup> (containing no Asbestos and <1% Crystalline silica-inhalable dust, mist)
Canada (Québec)	VEMP (OEL TWA)	10 mg/m <sup>3</sup> (mist)
USA - OSHA	OSHA PEL (TWA) [1]	15 mg/m <sup>3</sup> (mist, total particulate) 5 mg/m <sup>3</sup> (mist, respirable fraction)

Indications complémentaires : Procédures de contrôle recommandées :. Contrôle de l'air respiré par les personnes.  
Contrôle de l'air ambiant

## 8.2. Contrôles de l'exposition

- Mesure(s) d'ordre technique : Veiller à une ventilation adéquate. Mesures organisationnelles pour éviter/limiter les rejets, la dispersion et l'exposition. Voir rubrique 7 pour des informations sur la manipulation sans danger.
- Equipement de protection individuelle : Le type d'équipement de protection doit être sélectionné en fonction de la concentration et de la quantité de la substance dangereuse au lieu de travail.
- Protection des mains : Porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374). Matériau approprié: non déterminé. Délai de rupture : consulter les préconisations du fabricant. Epaisseur : non déterminé. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste.
- Protection des yeux : Utiliser une protection oculaire appropriée (EN166): Lunettes de sécurité avec protections latérales. Lunettes de sécurité
- Protection du corps : Porter un vêtement de protection approprié. Vêtements de protection à manches longues
- Protection des voies respiratoires : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Demi-masque (EN 140). Masque complet (DIN EN 136). Type de filtre: ABEK (EN 14387). La classe des filtres de protection respiratoire doit absolument être adaptée à la concentration max. du polluant (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant être produit. En cas de dépassement, il faut utiliser des appareils indépendants! (EN 137)
- Protection contre les dangers thermiques : Non requise dans les conditions d'emploi normales. Utiliser un équipement dédié.

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 6 / 12
		Révision nr : 1.0
	<b>Food Grade Glycerin Hose Pump Lubricant</b>	Date d'émission : 01/03/2023
		Remplace la fiche :  MSD132FREU Rev. A

Contrôle de l'exposition de l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement. Se conformer à la législation communautaire applicable en matière de protection de l'environnement.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: Liquide
Apparence	: Liquide, limpide.
Poids moléculaire	: 92,09 g/mol
Couleur	: Incolore.
Odeur	: inodore.
Seuil olfactif	: Données non disponibles
pH	: Données non disponibles
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Données non disponibles
Point de fusion/point de congélation	: 18 °C
Point de congélation	: Données non disponibles
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	: 290 °C
Point d'éclair	: ≈ 199 °C
Température d'auto-inflammation	: 393 °C
Température de décomposition	: Données non disponibles
Inflammabilité	: Non applicable, Liquide
Pression de vapeur	: 1,0033 hPa (50 °C)
Densité de vapeur	: Données non disponibles
Densité relative	: > 1,249
Solubilité	: Eau: Miscible
Coefficient de distribution (n-octanol/eau)	: -1,76
Viscosité, cinématique	: Données non disponibles
Viscosité, dynamique	: Données non disponibles
Propriétés explosives	: Non applicable. Il n'est pas nécessaire d'effectuer un essai, du fait que la molécule ne comporte aucun groupe chimique susceptible d'avoir des propriétés explosives.
Propriétés comburantes	: Non applicable. La méthode de classification ne s'applique pas car il n'y a pas, dans la molécule, de groupes chimiques associés à des propriétés oxydantes.
Limites d'explosivité	: Données non disponibles
Taille d'une particule	: Non applicable
Distribution granulométrique	: Non applicable
Forme de particule	: Non applicable
Ratio d'aspect d'une particule	: Non applicable
État d'agrégation des particules	: Non applicable
État d'agglomération des particules	: Non applicable
Surface spécifique d'une particule	: Non applicable
Empoussiérage des particules	: Non applicable

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 7 / 12
		Révision nr : 1.0
	<b>Food Grade Glycerin Hose Pump Lubricant</b>	Date d'émission : 01/03/2023
		Remplace la fiche :  MSD132FREU Rev. A

## 9.2. Autres informations

### 9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Aucun(es) dans des conditions normales. Référence à d'autres rubriques: 10.4 & 10.5.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

### 10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Conserver à l'abri des rayons solaires directs. Voir rubrique 7 pour des informations sur la manipulation sans danger.

### 10.5. Matières incompatibles

Oxydants puissants. Voir rubrique 7 pour des informations sur la manipulation sans danger.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Référence à d'autres rubriques 5.2.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

<b>glycérol (56-81-5)</b>	
DL50/orale/rat	12600 mg/kg
DL50/cutanée/rat	21900 mg/kg
DL50/cutanée/lapin	> 10 g/kg
CL50/inhalatoire/4h/rat	> 2,75 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

pH: Données non disponibles

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

pH: Données non disponibles

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 8 / 12
		Révision nr : 1.0
	<b>Food Grade Glycerin Hose Pump Lubricant</b>	Date d'émission : 01/03/2023
		Remplace la fiche :  <b>MSD132FREU Rev. A</b>

Cancérogénicité	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité pour la reproduction	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (exposition répétée)	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)
Danger par aspiration	: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis)

<b>Food Grade Glycerin Hose Pump Lubricant (56-81-5)</b>	
Viscosité, cinématique	Données non disponibles

Autres informations : Symptômes liés aux propriétés physiques, chimiques et toxicologiques. Pour plus d'information, se reporter à la rubrique 4.

## **11.2. Informations sur les autres dangers**

### **11.2.1. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Effets néfastes sur la santé causés par les propriétés perturbant le système endocrinien : La substance n'apparaît pas dans la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnue comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission

### **11.2.2 Autres informations**

Autres informations : Symptômes liés aux propriétés physiques, chimiques et toxicologiques, Pour plus d'information, se reporter à la rubrique 4

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### **12.1. Toxicité**

Propriétés environnementales : Aucun effet toxicologique sur l'environnement n'est connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë) : Non classé

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique) : Non classé

<b>glycérol (56-81-5)</b>	
CL50 - Poisson [1]	51 – 57 ml/l (Exposure time: 96 h - Species: Oncorhynchus mykiss [static])
CE50 - Crustacés [1]	500 mg/l (24 h, Daphnia Magna)

### **12.2. Persistance et dégradabilité**

<b>Food Grade Glycerin Hose Pump Lubricant (56-81-5)</b>	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.

<b>glycérol (56-81-5)</b>	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 9 / 12
		Révision nr : 1.0
	<b>Food Grade Glycerin Hose Pump Lubricant</b>	Date d'émission : 01/03/2023
		Remplace la fiche :  <b>MSD132FREU Rev. A</b>

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

<b>Food Grade Glycerin Hose Pump Lubricant (56-81-5)</b>	
Coefficient de distribution (n-octanol/eau)	-1,76
Potentiel de bioaccumulation	Pas d'informations complémentaires disponibles.

<b>glycérol (56-81-5)</b>	
BCF - Poisson [1]	(no bioaccumulation)
Coefficient de distribution (n-octanol/eau)	-1,75 (at 25 °C (at pH 7.4)
Potentiel de bioaccumulation	Pas de bio-accumulation.

### 12.4. Mobilité dans le sol

<b>Food Grade Glycerin Hose Pump Lubricant (56-81-5)</b>	
Mobilité dans le sol	Données non disponibles

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

<b>Food Grade Glycerin Hose Pump Lubricant (56-81-5)</b>	
Résultats de l'évaluation PBT	Ne contient pas de substances PBT/vPvB $\geq 0,1$ % évaluées conformément à l'annexe XIII du règlement REACH

### 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Effets néfastes sur l'environnement causés par les propriétés perturbant le système endocrinien : La substance n'apparaît pas dans la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, de REACH comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien, ou n'est pas reconnue comme ayant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères définis dans le Règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le Règlement (UE) 2018/605 de la Commission

### 12.7. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes : Données non disponibles

## **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour le traitement du produit/emballage : Éviter le rejet dans l'environnement. Eliminer les récipients vides et les déchets de manière sûre. Voir rubrique 7 pour des informations sur la manipulation sans danger. Se reporter au fabricant/fournisseur pour des informations concernant la récupération/le recyclage. Le recyclage est préférable à l'élimination ou l'incinération. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer en suivant les règlements locaux concernant l'élimination des déchets. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance. Eliminer les matières imprégnées conformément aux prescriptions réglementaires en vigueur.

Catalogue européen des déchets (2001/573/EC, 75/442/EEC, 91/689/EEC) : Les codes déchets devraient être assignés par l'utilisateur, de préférence après discussion avec les autorités en charge de l'élimination des déchets

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 10 / 12
		Révision nr : 1.0
	<b>Food Grade Glycerin Hose Pump Lubricant</b>	Date d'émission : 01/03/2023
		Remplace la fiche :  MSD132FREU Rev. A

#### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
<b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification</b>				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b>				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur : Données non disponibles

##### - Transport par voie terrestre

Non applicable

##### - Transport maritime

Non applicable

##### - Transport aérien

Non applicable

##### - Transport par voie fluviale

Non applicable

##### - Transport ferroviaire

Non applicable

#### 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Code: IBC : Aucune donnée disponible.

#### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

##### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

###### 15.1.1. Réglementations UE

Non listé dans l'annexe XVII de REACH

Non listé dans la liste des substances candidates de REACH

Non listé dans l'annexe XIV de REACH (Liste d'autorisation)

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 11 / 12
		Révision nr : 1.0
	<b>Food Grade Glycerin Hose Pump Lubricant</b>	Date d'émission : 01/03/2023
		Remplace la fiche :  MSD132FREU Rev. A

### 15.1.2. Directives nationales

#### France

No ICPE	Installations classées Désignation de la rubrique	Code Régime	Rayon
na	Not Applicable	na	na

#### Allemagne

Référence réglementaire	: WGK 1, Présente un faible danger pour l'eau (Classification selon la AwSV; N° ID 116)
Classe de stockage (Allemagne) (LGK)	: LGK 12 - Liquides ininflammables
Restrictions professionnelles	: Respecter les limitations conformément à la Loi sur la protection des mères actives (MuSchG) Respecter les limitations conformément à la Loi sur la protection des jeunes au travail (JArbSchG)
Arrêté concernant les incidents majeurs (12. BImSchV)	: Non assujetti au 12ème BImSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

#### Pays-Bas

Waterbezwaarlijkheid	: B (5) - Weinig schadelijk voor in het water levende organismen
SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen	: La substance n'est pas listée
SZW-lijst van mutagene stoffen	: La substance n'est pas listée
SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Borstvoeding	: La substance n'est pas listée
SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Vruchtbaarheid	: La substance n'est pas listée
SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Ontwikkeling	: La substance n'est pas listée

#### Danemark

Remarques concernant la classification	: Les lignes directrices de gestion des situations d'urgence relatives au stockage des liquides inflammables doivent être suivies
--	---

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes:

	ABM = Algemene beoordelingsmethodiek (Méthodologie générale d'évaluation)
--	---



## FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 12 / 12

Révision nr : 1.0

Date d'émission :  
01/03/2023

### Food Grade Glycerin Hose Pump Lubricant

Remplace la fiche :

MSD132FREU  
Rev. A

ADN = Accord Européen relatif au Transport International des Marchandises Dangereuses par voie de Navigation du Rhin
ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
CLP = Classification, étiquetage et emballage conformément au règlement (CE) 1272/2008
IATA = Association internationale du transport aérien
IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses
LIE = Limite inférieure d'explosivité/Limite inférieure d'explosion
LSE = Limite supérieure d'explosion/Limite supérieure d'explosivité
REACH = Enregistrement, évaluation, autorisation et restrictions de substances chimiques
BTT = Temps de pénétration (durée maximale de port)
DMEL = Dose dérivée avec effet minimum
DNEL = Dose dérivée sans effet
EC50 = Concentration effective médiane
EL50 = Median effective level
ErC50 = EC50 en termes de diminution du taux de croissance
ErL50 = EL50 en termes de diminution du taux de croissance
EWC = Catalogue européen des déchets
LC50 = Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)
LD50 = Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)
LL50 = Taux létal médian
NA = Non applicable
NOEC = Concentration sans effet observé
NOEL: dose sans effet observé
NOELR = Taux de charge sans effet observé
NOAEC = Concentration sans effet nocif observé
NOAEL = Dose sans effet toxique observé
N.S.A. = Non spécifié ailleurs
OEL = Limites d'exposition professionnelle - Limites d'exposition à court terme
PNEC = La concentration prévisible sans effet
Relation quantitative structure-activité (QSAR)
STOT = Toxicité spécifique pour certains organes cibles
TWA = Moyenne pondérée dans le temps
VOC = Composés organiques volatils
WGK = Wassergefährdungsklasse (Catégorie de pollution des eaux selon la législation du régime hydrolique allemande)

Sources des principales données utilisées dans la fiche : ECHA (Agence européenne des produits chimiques). LOLI. Informations sur le fournisseur.

Conseils de formation : Formation du personnel sur les bonnes pratiques.

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878  
Classification conformément au règlement (UE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]  
Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

**DENEGATION DE RESPONSABILITE** Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.